L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

SAMEDI, 12 MARS 1887.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES

On demande chez M. LEON GODCHAUX, fabricant de vêtements, 81 et 85 rue du Canal, 100 bons tailleurs pour confectionner des pantalons. 12 mars—10f

Demande d'emploi.—Deux jeunes Français désireraient trouver un emploi quelconque dans une famille dans un hôtel ou un restaurant. Ils se rendront très utiles à leur patron et se contenteront d'un modique salaire. S'adresser à M. Garreau, coin Bourbon et Conti. 11 mars—10f

A VENDRE

A vendre—Le salon de liqueurs connu sous le nom de "Ehrhard Exchange," situé 46 Passage de la Bourse. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 6mars—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Robert J. Ker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,015—Division A—Attendu que William K. Ker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert J. Ker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12mars—12 16 20.

Succession de Martha Ann Wycoff, femme décédée de Charles E. Nash.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,608—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles E. Nash, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5mars—8 12 17

Succession de F. W. Dilte(?)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 15,154—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Ueber et John C. Spengler, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3mars—3 8 12

Succession de Giovanni Messina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,737—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Desposito, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6mars—6 11 15.

Succession de Engle Bart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,333—Division E. Attendu que Oscar Bart a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration, dans la succession de feu Engle Bart, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5mars—5.9.13

Succession de Ann Cusack.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,620—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le Rev. P. F. Allen, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 mars—4.9.13

Edward Pilsbury's Sons vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 10,644—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte présenté par John W. Black syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
26 fév—26.30—mars

Avis aux Créanciers.

Edmond Marchesseau vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,812—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles A. Carrière syndic provisoire de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 mars—12.16.20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Samuel G. Kreeger vs Ses Créanciers, No 20,193—Division E—Ordre de cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel G. Kreeger, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et ait lieu devant Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le LUNDI, 21me jour de mars 1887, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire et d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens dudit pétitionnaire soient suspendues et que Armand Pitié(?), avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 14 février 1887.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme
Jas. D. Rankin, Député Greffier.
15fév—3f

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme F. Levy, veuve de S. Levy, vs. ses créanciers—No. 20,432—Ordre de Cour—La cession des biens de la pétitionnaire, Mme F. Levy, est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville, SAMEDI, le 26e jour de mars 1887, à 11 heures a. m. dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 10 mars 1887.
Signé: A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
12 mars—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,286.—Division E.—François Clos vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire François Clos soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire en cette ville, à son bureau No 6 rue Carondelet, dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, le LUNDI, 28me jour de mars 1887, à 11 heures A. M., et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues; que Martin Voorhies, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 24 février 1887.
[Signé] ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
Jas. D. Rankin, Député Greffier.
26 fév—

Paule Villeminot(?) vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 19746—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. I. Hodgson, syndic de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 mars—3.8.12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District de la paroisse d'Orléans.—Mme Barbara Glaser, veuve de Adolphe Nikoll vs ses créanciers—No. 20,367. Division D—Ordre de Cour—La cession des biens de la pétitionnaire, Barbara Glaser, veuve de Adolphe Nikoll est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, notaire en cette ville, le 22me jour de mars 1887, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et d'élire un ou plusieurs syndics, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 7 mars 1887.
Signé N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9mars—[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Wm C. Hardwick vs. ses créanciers—No 20,248 Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, William C. Hardwick, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Nicholas B. Trist, notaire en la ville de la Nlle Orléans le lundi, 28me jour de mars 1887, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, pour nommer un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et sur son application pour une décharge, et que Charles Louque, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Et il est de plus ordonné que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit pétitionnaire William C. Hardwick soient suspendues.
Nouvelle Orléans, 16 février 1887.
Signé W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
19 fév—19 26—mars 5 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lot assorti de quincaillerie, stoves, vaisselle, ferblanterie, etc.

Mme F. Levy, veuve de S. Levy vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 20,432.—En vertu d'un ordre de vente daté le 11 mars 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, ci-après désignés, le MERCREDI, 16 mars 1887, à 10 heures et demie a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local, No 256 rue Sud Remparts.
Tout le contenu du dit local, comprenant un fort stock de quincaillerie, stoves, vaisselle, ferblanterie, coutellerie, et un assortiment d'articles pour maison, etc., le tout d'après un inventaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mars—13,14,15,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Machines, Bouilloires, Pompes, etc. Aussi Des droits de patente de valeur.

Wilson Garrity & Cie vs Southern Glycerine & Stearine Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,785—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 23 mars 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Au local coin des rues Peters et Céleste, tout et séparément les machines, appareil, bouilloires, pompes et stock des défendeurs—contenus dans le local au coin sud ouest des rues Peters et Céleste dans le premier district de cette ville—d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
2° Aussi, le droit, titre et intérêt des défendeurs dans toutes les patentes ou patente, droits qui leur ont été transférés par R. Giebermann, d'après un acte pardevant John Bendernagel, notaire, à la date de ——— 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mars—12 15 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Groceries. Groceries. Groceries.

Un fort lot assorti de groceries, vins, liqueurs etc. Aussi un lot de comptes ouverts, coin des rues Dryades et Félicité.

Mme Barbara Glaser, veuve de A. Nikoll, vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 20,367.—En vertu d'un ordre de vente, daté 11 mars 1887 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés le VENDREDI 18 mars 1887 à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir.
Au local coin des rues Dryades et Félicité
1 Un fort lot assorti de groceries de choix et de famille, vins, liqueurs, comptoirs installations, étagères, effets mobiliers, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.
2. Aussi un lot de comptes ouverts.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 mars—12 13 14 15 16 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Joseph Pinta vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 19,596—En vertu d'un ordre de vente daté du 9 mars 1887 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.
Tous les droits, titres et intérêts de Joseph Pinta, étant un sixième d'intérêt indivis dans
Trois certains lots de terre, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, désignés comme lots Nos 24, 25 et 26. Les dits lots mesurent chacun vingt sept pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de cent neuf pieds, … pouces et trois lignes, entre lignes parallèles le tout plus ou moins.
Lots Nos. 24 et 25 d'après un plan de Cosnier, ingénieur civil, dressé le 1er décembre 1844, au bureau de O. de Armas notaire, et le lot No 26 conformément à un plan de Joseph Pilié arpenteur, le 1er mai 1840, dans les archives de D. L. McCay ex notaire.
Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 sur la dite propriété en plus du prix d'adjudication.
Acte de vente devant être passé pardevant Edgar Grima, notaire public aux frais de l'acquéreur.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
12mars—12 19 26—2 9 16avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur sur la rue Coliseum, entre Pleasant et Harmony, Quatrième District.

Mme Sarah McD. Roubien(?) vs Charles W. Robinson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 19,428—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, anciennement Flaquemine, Prytania, Harmony et Pleasant, désignés comme … numéros … dans l'ilet … sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du 26 avril 1856, déposé pour référence en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville, les lots … mesurant chacun, au pied anglais, trente pieds de face à la rue Coliseum, anciennement Flaquemine, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur de … par acte passé pardevant Andrew Hero Jr., notaire, le 2 février 1883.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux, sujet au paiement par l'acquéreur à Mme Sarah McD. Roubien durant sa vie d'une rente annuelle de … dollars annuellement en paiement trimestriel de deux cents dollars ($200), chacun, le premier jour de février, mai, août et novembre de chaque année, durant toute la vie de la dite demanderesse.
La dite propriété devant rester spécialement hypothéquée pour garantir l'accomplissement et la fidèle exécution des conditions et stipulations précédentes par l'acquéreur, etc. L'acquéreur devra assumer toutes les obligations de la … hypothécaire primitif, passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 2 février 1883 relatif à l'assurance sur les taxes ou … frais d'acquéreur, et dont copie est enregistrée dans l'affaire ci-dessus.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 mars—12,19,26—avril 2 9 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil d'une propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District.

James R. Mitchell vs. Mme M. J. Pascal veuve de J. B. G. Lecomte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 19,443.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 29 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Conti, Remparts et St Louis, mesurant trente pieds de face à la rue Bourgogne sur soixante pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de F. B. Hyde et de l'autre côté par la propriété de Pauline.
Etant la même propriété acquise par la défenderesse Mme Marie Jean Pascal veuve de J. B. G. Lecomte, conjointement avec Louis Lecomte Jr., dans la proportion d'une moitié indivise pour chacun d'eux, par achat de Hyman Isaac et sa femme, d'après un acte passé pardevant A. E. Bienvenu, notaire en cette ville, le 18 janvier 1866 (Bureau des Aliénations, Livre 91, folio 12).
Et d'après un autre acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le 10 juin 1870, dument enregistré au Bureau des Aliénations pour cette paroisse, dans le Livre 96, folio 755, le dit Louis Lecomte Jr. a vendu sa moitié indivise dans la dite propriété à la dite Mme Marie Jean Pascal, veuve de J. B. G. Lecomte, défenderesse.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 fév—26 mars 5 12 16 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUADRICYCLES. QUADRICYCLES.

Brown Quadricycle Company vs. W. N. Grunewald

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 15,544—En vertu d'un ordre de vente en date du 25 février 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, le LUNDI, 14 mars 1887 à 10 heures et demie A. M., à mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, de la propriété ci-après décrite, à savoir
10 QUADRICYCLES.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2mars—2,8,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

D. Negrotto, Jr., vs. Christ. Nungesser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,137—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St Denis, Washington, Sixième et St. Patrick, désigné comme lot No. 283, la dite portion de terre étant la plus grande partie du lot original numéro trente et un dans l'ilet le plus près de la rue Washington; la dite portion de terre ou lot numéro trente-et-un mesure vingt-sept pieds, six pouces de face à la rue St. Denis sur une profondeur de cent cinquante pieds acquis par le défendeur de Orloff Lake, par acte passé pardevant Joseph H. Spearing, notaire, le 12 janvier 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9mars—9,16,23,30—3,4,5,6,7,8,9avril.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Cottage double de choix dans le Troisième District, No 276 rue Roman, entre les rues Kerlerec et Columbus, à un ilet de l'Esplanade.

Succession de Louise Dumortier, veuve de James Flint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E. No 20,217.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 79 rue Bienville.—SAMEDI, 16 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magazins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E., daté le 9 mars 1887, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-dessous, appartenant à la dite succession, à savoir:
Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No Dix, borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus, lequel dit lot est désigné par le No Deux, et mesure 31 pieds 5 pouces et 7 lignes de face à la rue Roman, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le tout conformément à un plan dressé par A. Bourgerol, daté le 10 avril 1839, et déposé au bureau de L. Hermann ex notaire en cette ville.
Cette propriété a été acquise par Mme Louise Dumortier, veuve de James Flint, par achat de Mme Félicie Philippe, veuve de Marcel Doraiguac, par un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 19 novembre 1873.
Les améliorations comprennent un cottage double à un étage, ayant de chaque côté trois chambres et une dans l'attic; une cuisine contenant de chaque côté une chambre; citerne et lieux d'aisance.
Conditions—Une moitié comptant, ou plus, à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit d'un an, pour un billet garanti par lien, privilège et hypothèque du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement, et toutes les clauses de garanties usuelles.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887, au-dessus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Joseph Duvigneaud, notaire, aux frais de l'acquéreur.
12mars—12 19 26 av2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES! MEUBLES!

Ameublements de salon et chambre à coucher, grande glace plaquée française, armoire à glace, stove Charter Oak, vaisselle, etc.

Succession de Louise Dumortier, Veuve de James Flint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 20,217.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No. 79 rue Bienville—MERCREDI, 23 mars 1887, à 11 h. a. m., au No 276 rue Roman, entre les rues Kerlerec et Columbus (Troisième District), en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 9 mars 1887, il sera vendu à l'encan, pour compte de la dite succession,
Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur livraison
12mars—12,19,23

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques Nos. 32 et 34 rue Bourbon.

Claire Leblond et als vs. Peter Montfort et al.

No 19,958—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 19 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement dans l'affaire ci dessus rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 1er février 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Royale, Dumaine et Bienville, mesurant 37 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 77 pieds 9 pouces 5 lignes, le tout au pied américain. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages connue par les Nos. 32 et 34 rue Bourbon, la propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1887.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un et deux ans, avec billets hypothécaires, signés par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés et divisés en coupons s'il est nécessaire, portant un intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement final avec toutes les clauses usuelles de non aliénation, assurance sur les bâtisses et le transfert de la police au vendeur, ou autres détenteurs desdits billets. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le paiement des billets. L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1887 en sus du prix de son adjudication, et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
L'acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 fév—11 19 26—mars 5,12 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

C. Doyle & Co vs John D. O'Neil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,201—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus et avec le consentement des parties, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 15 mars 1887, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir.
Tous les droits titres et intérêts du défendeur dans un certain bail du magasin ou local … coin des rues Calliope et Liberté … le dit bail est à la partie du 15 décembre 1886 au 15 décembre 1887 …
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. P. Koch vs Paul St Pierre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. … En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 22 mars 1887, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 12 "D" (vieux plan de Carrollton), maintenant connu le numéro 133 nouveau plan, borné par les rues Zimple, Léonidas, Jefferson et Quatrième. Les dits lots sont désignés par les numéros un, deux, trois quatre cinq et six sur un plan fait par J. Shreiber ingénieur civil, en date du 15 mars 1836, déposé au bureau du juge de la Paroisse Jefferson. Le lot numéro un forme l'encoignure des rues Léonidas et Zimple et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur et façade à la rue Zimple de cent trente neuf pieds. Les lots numéros deux, trois, quatre, cinq et six mesurent chacun trente pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente neuf pieds.
Etant les mêmes propriétés acquises par le défendeur dans cette affaire d'Elza Sharp et als, conformément à un acte passé le 15 juillet 1884 pardevant Ernest Commagere, notaire en cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 fév—19,26—mars 5,12,19,22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Caroline K. Sprowle, née Kasson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,473—En vertu d'un ordre de vente daté 23 février 1887, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 12 mars 1887, à 10:30 A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
A mon entrepôt rue Ste Anne entre Royale et Chartres, dans le second district de cette ville, une pendule, un pot en argent, deux chromos.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er mars—1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

William McNamara vs Mme Margaret Guérin, exécutrice d'Edmond Méchan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Franklin, Troisième District de cette ville, désigné comme numéro quinze, dans l'ilet numéro quatre, sur un plan original fait par le voyer de ville, le quatorzième jour de mai 1831, déposé à l'étude de feu Carlile Pollock, notaire en cette ville, le 30 mai 1831, et borné par les rues Champs Elysées, Villere (anciennement Girod) Robertson (anciennement Saint-Jean Baptiste) et Marigny; le dit lot mesure au pied anglais, quarante pieds de face aux Champs-Elysées, entre Villeré et Robertson, sur une profondeur de cent vingt pieds borné d'un côté en haut par le lot numéro seize et en bas par le lot numéro quatorze, et dans le fond par le lot numéro dix huit.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent.
Acquis par feu Edmond Mechan de Rhodie Brana, épouse d'Oliver Spriggs par acte passé pardevant Michael Gernon, notaire en cette ville, en date du 26ème jour d'octobre A. D. 1850.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8,15,22,29—avril 5,9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil.

Un magnifique coffre fort en fer, meubles de bureau, bijouterie, etc.

Frances E. Gasquet vs. Herc Housah.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,021—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI 19 mars 1887, à 10 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local No 54 rue St. Charles, un grand coffre-fort en fer à quatre portes (de Halliday), un lot de meubles de bureau, vitrines, comptoirs, étagères, ainsi qu'un lot de bijouterie, couteaux, fourchettes, cuillières, lunettes et autres objets conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7mars—7,11,16,19.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Une résidence en briques à un étage, converte en ardoises, dans le Deuxième District, No. 86 rue St. Pierre, entre Dauphine et Bourbon.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau, No 79 rue Bienville—SAMEDI, 19 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Dauphine, Toulouse et Bourbon, mesurant 31 pieds 10 pouces de face à la rue St. Pierre sur une profondeur de 91 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent cette maison résidence devanture en briques couverte en ardoises ayant quatre chambres, un cabinet et galerie dans le fond. Dans la cour une bâtisse en briques à deux étages couverte en ardoises ayant deux chambres au rez-de-chaussée et chambres à l'étage supérieur, chambres à laver, cuve, lieux d'aisance, installation de gaz dans toute la bâtisse de la façade.
Conditions—Une moitié comptant, le reste à un et deux ans avec billets d'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé portant intérêt à 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de garanti. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887 en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 mars—5,12,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur améliorées et non améliorées dans les Troisième et Septième Districts.

Trois cottages doubles converts en ardoises, rue Pauline, entre Marais et Urquhart.

Deux cottages neufs, élégants et simples, couverts en ardoises, rue Pauline, entre Marais et St Claude, en face du square Macarty.

Le cottage double couvert en ardoises, No 73 rue Bartholomew, entre Bourgogne et Remparts.

Huit bons terrains rue Pauline, entre Marais et Urquhart.

Le cottage simple à un étage, rue Zimpel, entre les rues Léonidas et Jefferson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 18,645.

Succession de Charles Martens.

Vente pour effectuer un partage parmi les héritiers.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur.—Bureau, No 79 rue Bienville. — SAMEDI 2 avril 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A rendu le 31 janvier 1887 et signé le 4 février 1887, il sera vendu à l'encan, les propriétés décrites ci après, appartenant à la dite succession, à savoir:
1° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le No 1, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Marais, Indépendance et Urquhart, formant le coin des rues Pauline et Marais, et mesurant 31 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Pauline, sur une profondeur et une façade rue Marais de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.
Les améliorations consistent en un cottage double à un étage couvert en ardoises ayant de chaque côté deux chambres et une cuisine, lavoir, écurie, citerne en commun et lieux d'aisance.
Aussi, au fond du terrain une dépendance faisant face à la rue Marais.
2° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que le terrain ci-dessus désigné par le No 2 mesurant 31 pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.
Les améliorations comprennent un cottage double à un étage couvert en ardoises, ayant de chaque côté 2 chambres et une cuisine.
3° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans les mêmes district et ilet que les précédents désigné par le No 3, mesurant 31 pieds de façade rue Pauline sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes. Les améliorations comprennent un cottage double d'un étage couvert en ardoises ayant de chaque côté deux chambres et une cuisine, citerne en commun, lieux d'aisance, aussi une écurie à l'arrière.
4° Huit terrains dans le même district et ilet que les terrains ci-dessus désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11. Les lots Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes.
Le lot No 11 forme le coin des rues Pauline et Urquhart et mesure 30 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue Pauline sur une profondeur et une façade sur la rue Urquhart de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes. Les 11 lots ci-dessus ont été acquis par le défunt Charles Martens, par achat de C. Davidson d'après un acte passé pardevant W. J. Castell ex notaire en cette ville le 7 juillet 1870 et par un jugement du 31 janvier 1873, rendu par la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de … Martens née Albert, No 11,025 de … de la dite Cour, les actions des mineurs Louisa Charles, Johanna et Caroline Martens dans la succession de leur mère Caroline Martens a été adjugée au dit Charles Martens.
5° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme lot No 7, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Marais, Indépendance et St Claude, sur un plan dressé par G. J. Morel, le … mars 1876, déposé au bureau de L. Guyol, notaire en cette ville comme plan M.
Le dit lot, d'après le dit plan mesure 31 pieds de face à la rue Pauline sur 123 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, ayant 2 chambres, cuisine, citerne et lieux d'aisance.
6° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No. 8 dans l'ilet borné par les rues Pauline, Marais, Indépendance et St Claude, sur le plan mentionné ci-dessus, formant le coin des rues Pauline et Marais, le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur et une façade sur la rue Marais de 123 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage simple couvert en ardoises, ayant deux chambres, cuisine, citerne et lieux d'aisance.
7° Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bartholomew, Bourgogne, Mazant et Remparts, mesurant 50 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Bartholomew sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent un cottage double couvert en ardoises renfermant de chaque côté deux chambres et une cuisine, avec cuve, lieux d'aisance, dépendance dans la cour couverte en ardoises.
Ce morceau de terre est le même qui a été acquis par le dit défunt de Henry Wehrman par acte passé pardevant A. J. Lewis, notaire de cette ville, le 3 mars 1880, enregistré au bureau des aliénations de cette ville dans le livre 113, page 65.
8° Un certain lot avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville (Carrollton), dans l'ilet borné par les rues Zimpel, Léonidas, Third et Jefferson, désigné par le numéro onze, sur un plan dressé par W. H. Williams, arpenteur, en date du 23 décembre 1873, déposé en l'étude de C. C. Porter, ancien notaire, mesurant 30 pieds de face à la rue Zimpel, sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage à un étage, renfermant trois chambres et une cuisine, une chambre dans les mansardes, avec galerie sur la façade, cuve, lieux d'aisance, pêchers et figuiers.
Conditions—La moitié ou plus, au choix de l'acquéreur, au comptant; le reste à un an de crédit, représenté par les billets des acquéreurs à leur propre ordre, portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres garanties ordinaires.
Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication et devront faire sur les lieux un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication.
Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
5 mars—5,12,19,26—avril 2,9.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'un Restaurant,

Au No 18 Passage de la Bourse.

Dans l'affaire de P. Riebers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 20 395.

Vente provisoire de Syndic.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 18 rue Bourbon—MERCREDI, 16 mars 1887, à 11 heures du matin, au local No 18 Passage de la Bourse, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, en date du 10 mars 1887, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites, à savoir:
Le contenu du Restaurant situé au No 18 Passage de la Bourse, consistant en tables, chaises, vaisselles et verreries, miroirs, plaqués, linge de tables, stoves, installations de cuisine, meubles de maison et autres effets, etc. Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
Conditions—Comptant avant livraison.
12 mars—à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chapeaux, Casquettes, Ombrelles, Cannes, Fixtures, Bail non-expiré, etc., le contenu du magasin connu sous le nom de "ORPHAN HAT STORE."

Dans l'affaire de Emile Laroussini vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, No 20,284.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 19 mars 1887, à 11 heures du matin, sur les lieux sous l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 7 mars 1887, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le contenu du dit magasin comprenant chapeaux, casquettes, ombrelles, cannes, vitrines, comptoirs, miroirs, chandeliers et des comptes courants. Aussi le terme non échu d'un bail, savoir: pour les mois d'avril, mai, juin, juillet, août et septembre étant payés. Les mois d'avril, mai et juin dus au taux de $90 par mois conformément à un bail en litige No 20,270, Division A, C, D, C, intitulée compagnie de l'hôtel St-Charles contre E. Laroussini. Le tout d'après un bilan enregistré.
Conditions—Comptant. 8 mars—9, 14, 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriété RUE DAUPHINE, Vis-à-vis l'Eglise St-Vincent de Paul.

Succession de Kunegunda Brunner, épouse de Henry Luhring.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 20,050.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 9 avril, 1887, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 février 1887 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Dauphine, Montegut, Clouet et Royale, mesurant, en mesure française, 37 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 150 pieds.
Les améliorations comprennent une jolie maison à deux corps de logis, converte en ardoises, connue par le numéro municipal 690 rue Dauphine, ayant 4 chambres, bâtisses dans le fond attenantes à la maison, ayant 4 chambres, cuve, etc.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste en un crédit de 1 et 2 ans, avec billets d'acquéreur datés du jour de la vente, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur et 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets ou une portion, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur assurera la propriété et transférera la police au porteur des dits billets; il assumera le paiement de toutes les taxes dues durant l'année courante, en sus du prix de son adjudication, et fera un dépôt à l'acquéreur de 10 pour cent, au moment de l'adjudication, sur le montant de la vente.
Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5mars—5 12 19 26 av2 9

Propriété rue Mandeville.

Succession de M. et Mme J. B. Laine.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur—Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mars 1887 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci après décrite à savoir—
Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Mandeville Marigny, Moreau et Casacalvo, mesurant 40 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur irrégulière, l'extrême profondeur pour une partie seulement est de 120 pieds, faisant une partie du lot désigné comme numéro 103 sur le plan original du faubourg Marigny.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5mars—5,12,19,26—avril 2,9.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente continuée ce jour.

Succession de Henri Billard

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Division D—No. 18,692.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No. 40 rue Royale—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. l'honorable N. H. Rightor, juge, en date du 24 février 1887 je procéderai à la vente, VENDREDI, 11 mars 1887 sur les lieux encoignure des rues Bienville et Chartres dans le Deuxième District à 10.30 A. M.

De tout le Stock contenu dans ledit magasin,

comprenant MARCHANDISES DE FANTAISIE (principalement d'importation française), LIVRES, PAPETERIE, PAPIERS PEINTS, INSTALLATIONS et un lot de comptes ouverts d'après un inventaire enregistré.
Aussi un vaste assortiment de livres d'école français, de livres de Médecine, de Droit, de Littérature, de Voyages d'Art, de Fiction etc.
Conditions—Comptant sur les lieux.
5mars—

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Page.

No. 20,0… Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Propriétés de choix dans le premier, quatrième et sixième districts, pour résidences. Garanti un bon placement.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—… Encanteurs—Bureau No 30 rue Carondelet—SAMEDI 19 avril 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 mars 1887, et un ordre supplémentaire en date du … mars 1887, rendus dans la dite succession les propriétés ci après décrites, à savoir—

Dans le Premier District.

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et tous les droits, voies, privilèges, dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Annunciation, Erato et Calliope, mesurant chacun 19 pieds 10 pouces et 1 ligne de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.
Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent étant une résidence en bois à deux étages et à deux corps de logis, désignée par les Nos 24 et 36 rue Constance. No 34 est loué à bail à raison de $40 par an jusqu'au mois d'octobre. No 36 est loué à raison de $240 par an, elle est construite retirée de la banquette, avec parterre ornemental et galerie de devant et corridors en haut et en bas ayant 10 chambres sur chaque côté dans la bâtisse principale et les dépendances.

Quatrième District.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, Chestnut, Washington et Sixième, désigné par le No 5 dans l'ilet 185, mesurant 50 pieds plus ou moins de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 128 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles.
Ensemble avec les améliorations, un joli cottage en bois à un étage avec mansarde, à deux corps de logis, désigné par les Nos 246 et 248 rue Coliseum. No 246 loué à raison de $180 par an. No 248 loué à raison de $144 par an, construit retiré de la banquette ayant de chaque côté une allée pour voiture et contenant 5 chambres; une écurie et une grande cour sur chaque côté.

Dans le Sixième District.

3° Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Camp, Magasins et l'Avenue Louisiana, désignés par les Nos. 18 et 19, le lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 161 pieds 4 pouces entre lignes parallèles, le lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un grand shop de charpentier en bois, couvert en ardoises, et touchant à la propriété quatrièmement décrite faisant face à la rue Tolédano
4° Deux certains lots de terre situés dans le 6ème district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Camp, Magazine et l'Avenue Louisiana, désignés par les Nos 23 et 24, mesurant chacun 32 pieds 4 pouces de face à la rue Tolédano, sur une profondeur de 128 pieds, entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois à deux étages, à deux corps de logis, avec une bâtisse à trois étages dans le fond, désignée par le No 176 et 178 rue Tolédano. No 176 est loué à raison de $240 par an: No 178 est occupé par M. John Page.
Les deux corps de logis renferment chacun deux salles à manger et neuf belles chambres à coucher, avec citerne, gaz, galeries devant et derrière, et le reste du terrain du côté de la rue du Camp pour améliorations ultérieures, promenade et jardin.
Une moitié d'intérêt indivis dans la propriété quatrièmement ci-dessus décrite appartient à la succession susdite. Les propriétaires de l'autre moitié prennent part à cette vente.
Tous les autres détails seront mentionnés au jour et au lieu de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus, au gré des acquéreurs, comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour la collection des dits billets. Les édifices devront être assurés et les polices transférées aux porteurs des billets. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 en sus du prix d'adjudication. Il devra aussi être fait un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix de la vente au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs.
9 mars—9 12 19 26—avril 2 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—James Lewis vs. Ses Créanciers—No. 19,428—Division E—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de James Lewis, insolvable, soit convoquée et tenue pardevant Andrew Heró Jr., notaire en cette ville, LUNDI, le 21me jour du mois de mars 1887, à 11 heures A. M., dans le but de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés immobilières et autres biens remis par le dit insolvable.
Nouvelle-Orléans, 3 mars 1887.
[Signé]: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
4 mars—

Succession de James L. Morrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,618—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Lizzie M. Morrison, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 mars—6 11 15

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

PROPRIETE DE VALEUR. Résidence, verger et ferme

Sur la Grande Route St-Jean, un ilet de la gare du Orleans R. R., deux ilets du Louisiana Jockey Course, lignes de chemin de fer passent devant et derrière la propriété.

Pour un règlement d'intérêts entre les héritiers de feu John Dennies.

Une propriété des plus commodes et désirables.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — SAMEDI, 12 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, avec consentement des héritiers de feu John Dennies, tous d'âge, pour une division d'intérêts, il sera vendu à l'encan:
1° **Dix terrains de valeur** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans le "Faubourg Pontchartrain," dans l'ilet No 1559 borné par les rues Grande Route St-Jean, Lepage, Cinquième (ou Dupré) et Sixième (ou White), désignés par des Nos 1 à 10 inclusivement, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurent chaque 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la Grande Route St-Jean, sur des profondeurs variant d'environ 120 à 124 pieds, tout entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations sont principalement sur les lots 9 et 10 et comprennent:
Un cottage en bois à double corps de logis, toit en ardoises, avec une bâtisse en briques à deux étages au fond, toit en ardoises, contenant en tout quelques 8 ou 10 chambres larges, aérées et confortables; galeries derrière, cour pavée; aussi une grande écurie en bois et hangar au fond, citernes, puits etc.
2° **Deux terrains de valeur**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le même District et ilet que la propriété décrite ci-dessus, et contigus au lot No 10, lesquels lots sont désignés par les lettres "A" et "B" et mesurent, chaque, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la Grande Route St. Jean, sur une profondeur d'environ 124 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine.
3° **Onze terrains de valeur**, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg St Jean dans le même district et ilet No 1527 que toutes les propriétés décrites ci-dessus, désignées par les Nos 1 à 11 inclusivement et sont contigus l'un à l'autre; ils mesurent environ 32 pieds de face aux rues Sixième et Lepage, sur des profondeurs variant de 120 à 184 pieds, toutes plus ou moins, mesure américaine et sont séparés au fond par l'ancienne "La Corderie" des lots 1 à 10.
4° **Deux terrains de valeur** dans le même District et ilet que la propriété décrite ci-dessus dans le paragraphe No 3 désignés par les Nos 1 et 2, qui se touchent et mesurent chacun à peu près 32 pieds de face à la rue Lepage, sur des profondeurs d'à peu près 135 pieds. Le terrain No 1 formant le coin des rues Cinquième ou Dupré et Lepage.
5° **Quatre terrains de valeur** dans le même District et ilet que … anciennement connu … ilet No 32, sur le plan original autrement connu comme "La Corderie" désignés par les Nos 3, 4, 5 et 6 et mesurent comme suit à savoir. Nos 3 et 4 faisant face chacun à peu près 38 pieds sur la prolongation de la rue Cinquième ou Dupré sur une profondeur d'à peu près 167 pieds, et les lots Nos 5 et 6 faisant face chacun à peu près 40 pieds à la rue Sixième ou White sur une profondeur moyenne d'à peu près 179 pieds et connus comme "La Corderie" ou "old Rope Walk".
6° **Huit terrains de valeur** dans le même District et ilet que la propriété décrite ci-dessus étant dans l'ilet original No. 15 maintenant le No 1528 bornés par la Grande Route St Jean, les rues Lepage, Sixième ou White et Septième, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement et mesurent comme suit à savoir:
Le lot No 1 forme le coin des rues Lepage et Sixième et mesure à peu près 39 pieds de face à la rue Lepage, sur une profondeur et face à la rue Sixième de 93 pieds 6 pouces.
Les lots Nos 2 à 8 inclusivement mesurent chacun à peu près 33 pieds de face à la rue Sixième ou White sur des profondeurs variant d'à peu près 179 à 215 pieds le tout plus ou moins, mesure américaine.
Le tout d'après un plan fait par Arthur de Armas député voyer de la ville, en date du 2 février 1887, qui peut être vu à l'endroit de la vente.
Cette **Propriété désirable** avant une ligne de chemin de fer urbain en face et à l'arrière à un ilet de la station des chars de la rue Dumaine ou du Orleans R. R. Co. à deux ilets du Jockey Club Race Course et en face de la magnifique résidence du juge Louis Dufossat couverte d'arbres fruitiers de valeur … et bien cultivés de premier ordre comme jardin et ferme et mérite l'attention des personnes qui cherchent une propriété rémunérative laquelle peut être inspectée à n'importe quel moment par ceux qui le désirent en obtenant une carte de l'encanteur.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans avec 8 p.c. d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles du jour de la vente, les paiements à crédit seront divisés en billets coupons, à la satisfaction des parties intéressées. 10 p.c. comptant sur les lieux et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1887 en plus du prix d'adjudication.
Actes de vente pardevant George C. Preot, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
27fév—27—mars 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété triangulaire de valeur.

Rue Tchoupitoulas, entre les rues Joséphine et Adele.

Succession de Alfred Shaw, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à deux (2) ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, datés du 14 février 1887 et l'autre … le 18 février 1887. Dossier de la Cour No 19,365 pour le compte de la succession de Alfred Shaw décédé, il sera vendu à l'encan—
Un terrain de valeur de forme triangulaire situé dans le Quatrième District … borné par les rues Tchoupitoulas, Water ou Front, Joséphine et Adèle ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1 … de face à la rue Tchoupitoulas … lignes de face à la rue Water … Etant la même propriété acquise par le feu Alfred Shaw de … Wirtzbarger, Ware et autres … par acte pardevant T. O. Stark ex notaire, le 7 décembre 1855.
Les améliorations consistent en une longue **maison en bois à deux étages**, toit en ardoise et servant comme … pour plusieurs locataires avec citernes, etc. et rapportant $16 par mois.
Conditions—Comptant en passant les titres. 10 pour cent payé comptant sur les lieux. Les acquéreurs assumeront les taxes dues en 1887 en plus du son adjudication.
Acte de vente pardevant F. B. Earhart, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 fév—mars 6 13 20 27 avril 2

PAR LE CONSTABLE.

P. Mahoney contre John Silvin.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans—No 8,721—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en face de mon bureau No 90 Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 19 mars 1887 à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, savoir—
Tous les droits, titres et intérêts d'une réclamation d'un procès intitulé "John Silvin vs P. Mahoney, No 8907" du docket de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, et aussi (8) huit morceaux de bois 3x10 situés dans un terrain rue Enghein entre les rues Royale et Chartres, d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.
9 mars—9 15 19

Pfister & McKey vs Charles Le Breton.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans, No 12,268—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI, 19 mars 1887, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:
Un lot de groceries, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée.
Conditions—comptant sur les lieux.
FENDEL HORN, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans. 8mars—… 13 19

Hugh Flynn vs. G. V. Greend.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE Orléans, No 11,315—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je vendrai à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, le MARDI, 15 mars 1887, à midi, la propriété suivante décrite ci-dessous, à savoir—
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN, Constable Première Cour de Cité.
5mars—5 8 15

Mme L. G. Reynolds vs G. A. Guillaume.

QUATRIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans, No 9,199—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chs G. Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, LUNDI, 21 mars 1887, à midi, de la propriété décrite à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 349, borné par les rues Howard, Lafayette, Liberté et Poydras, et désigné par No 1, sur un plan dressé par W. L. Atkinson, le 15 mars, 1841, et désigné comme No 58, dans le livre de plans de feu J. B. Marks, notaire, le dit lot mesure 26 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Howard sur une profondeur de 107 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur conformément à un acte passé pardevant A. J. Ker, notaire, le 7 juillet, 1886.
Conditions, comptant.
J. O. LANDRY, Constable de la 4ème Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
fév—19—mars 5 20

Mme George J. Garner vs. Henry B. Foley.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans, No. 193.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable P. J. Gilbert, juge de Paix, 7me Ward, Napoléonville, Louisiane, je vendrai à l'encan à l'écurie de W. B. Leonard, rue Baronne, entre Gravier et Union, le SAMEDI, 12 mars 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un buggy couvert Brewster.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
3mars—3 6 12.

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE.

Coin Constance et de l'Avenue Peters, En face de l'Asile Poydras.

Succession de Mme Louisa Roesen, femme décédée de Wm Cannon.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 9 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 3 mars 1887, Dossier No 16,634, dans l'affaire de la succession de Mme Louisa Roesen, femme par un premier mariage de Wm Vanderbrook, décédé, et par un second mariage de William Cannon, il sera vendu à l'encan
Le joli cottage en bois, formant le coin sud est de l'Avenue Peters et de la rue Constance, ilet No 187 ou "B" 6me District de cette ville ayant 6 chambres, un hangar, lieux d'aisance, etc., et 2 citernes en bon état, et valant environ $15 ou $20 par mois.
Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur et une façade sur l'Avenue Peters de 120 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine, conformément à un plan à l'endroit de la vente.
La propriété se trouve entre une double ligne de chars et est véritablement une charmante petite maison.
Conditions.—Une moitié comptant, et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 p.c. d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles. 10 p.c. payé comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887, en plus de l'adjudication. Acte de vente pardevant Paul Reusch, notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 mars—6, 13, 20, 27, avril 3, 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME MARY MITCHELL.

Propriété de valeur améliorée

Dans les **Premier et Quatrième districts.**

La RESIDENCE en BRIQUES avec JARDIN, Coin des rues Jackson et Camp

Aussi rue Julie et contiguë au moulin à ris de ERNST,

Et rue Notre-Dame, derrière les propriétés ci dessus.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No. 18,707.

Vente pour une division d'intérêts.

A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—le SAMEDI, 26 mars 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Division C actuellement en congé, daté le 30 septembre 1886, dossier No 18,707 dans l'affaire de la Succession de Mme Mary Connolly, femme de John Mitchell tous deux décédés, pour un partage d'intérêts entre les héritiers tous d'âge et pour payer les legs et dons il sera vendu à l'encan:

Quatrième district. — Coin des rues Jackson et Camp.

1° Deux terrains de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Camp et Chestnut, formant le coin des rues Camp et Jackson et mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Jackson sur 125 pieds de profondeur et face à la rue du Camp mesure américaine et entre lignes égales et parallèles.
Les améliorations comprennent **une résidence en briques à deux étages solidement bâtie avec toit en ardoises**, connue comme le No 202 rue Jackson ayant un large corridor au centre, … douze chambres ou plus, citerne etc, avec gaz et installation partout.
2° **Premier District, rue Julie.** Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julie, Notre Dame, Magasins et Tchoupitoulas, adjacent au Moulin à riz de Ernst & Cie, et mesurant 66 pieds 6 pouces de face à la rue Julie sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles mesure française.
Les améliorations comprennent **une bâtisse en briques à trois étages avec toit en ardoises** … et connus comme les Nos 101, 103 et 105 rue Julie.

Sur la rue Notre-Dame.

3° Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet … comme le No 13 … 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Notre Dame sur une profondeur de 85 pieds 3 pouces et adjacent au … Foerster.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages … connue comme le No 94 rue Notre Dame … citernes, lieux d'aisance etc.
Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins et sont d'après les plans dressés par MM Williams & Patton architectes et arpenteurs, lesquels plans peuvent être vus à l'endroit de la vente.
Conditions et Termes—Une moitié ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à un an avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de garantie usuelles; les billets à crédit seront divisés en coupons, si cela est nécessaire pour un règlement entre les héritiers et un dépôt comptant de 10 pour cent sera fait sur les lieux de la vente.
Actes de vente pardevant John Bendernagel Esq, notaire aux frais des divers acquéreurs qui assumeront les taxes dues et exigibles en 1887 en outre de leurs adjudications.
20fév—20,27 …—6 13,20,26 mars

Propriété de valeur vacante,

COIN DES RUES CANAL ET CLAIBORNE.

H. M. Hyams et als. vs. B. M. Hayes, tuteur, et als.

Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans.

A UN LONG CREDIT—A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI 26 mars 1887, à midi, à la Salle d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division C, … le 14 février 1887 et signé le 16 février 1887 dossier No 18,252 dans l'affaire de Henry M. Hyams et als vs Bernard M. Hayes et als, à un long crédit il sera vendu à l'encan:

DEUXIEME DISTRICT.

Coin des rues Canal et Claiborne.

CINQ TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Derbigny, Claiborne et Iberville, formant le coin des rues Canal et Claiborne, désignés par les Nos 1, 2, 3, 27 et 28, qui sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit, à savoir:
Le lot No 1, forme le coin des rues Canal et Claiborne et mesure 26 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Canal sur 101 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et face à la rue Claiborne, et contigu au lot No 28 du côté le plus rapproché de la rue Derbigny.
Les lots Nos 27 et 28, mesurent chaque 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Canal, sur une profondeur de 101 pieds 5 pouces et 4 lignes. Les lots Nos 2 et 3 sont contigus aux lots ci-dessus dans le fond, et mesurent chacun 22 pieds, 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, tous entre lignes égales et parallèles, mesure américaine, d'après un plan dressé par MM. Williams & Patton, architectes et arpenteurs, lesquels plans peuvent être vus à l'endroit de la vente, chaque terrain sera vendu séparément.
Termes et conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente et toutes les clauses de garanties usuelles, les paiements à crédit seront divisés en billets coupons à la satisfaction des parties intéressées, si cela est requis; un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux, et les acheteurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1887, en outre de leurs adjudications.
Actes de vente pardevant John G. Eustis, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
20 fév—20,27—mars 6 13 20 26.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Propriété cottage à deux corps de logis, No 291 rue Dryades.

Dans l'affaire de W. H. Lewis Jr. vs. W. H. Lewis Sr. et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Dossier No. 19,413.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 19 mars 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre le Natchez Alley et la rue Gravier en vertu et conformément à un jugement rendu le 4 février 1887 et signé le 10 février 1887, par l'Hon. Juge F. A. Monroe, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C Dossier No 19,413, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan:
Un lot de terre de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Calliope et Delord, désigné par le No 25 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, le 30me jour de janvier 1829, et mesurant, au pied français, conformément au dit acte, cinquante trois pieds dix pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent quatre-vingt un pieds et trois pouces et demi sur la ligne qui le sépare du faubourg Saulet, soixante quatorze pieds et un pouce de largeur dans le fond, séparé par les lots 14 et 15, et … pieds sur l'autre ligne
Conformément à un plan récemment fait par Williams et Patton, voyers, le dit lot de terre mesure, au pied américain, 57 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 193 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté près la rue Calliope et 191 pieds 10 pouces sur le côté près la rue Delord, et une largeur dans le fond de 78 pieds 11 pouces et 4 lignes, le tout plus ou moins; le dit plan est daté du 28 décembre 1885, est maintenant déposé à l'emplacement de la vente. Les améliorations sont un cottage à deux corps de logis connu comme le No 291 rue Dryades.
Conditions—Comptant en billets des Etats Unis. Dix pour cent comptant sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant James Zacharie Spearing, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes dues en 1887.
16 fév—16,23—mars 5,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets mobiliers, literie, matelats, tapis, nattes, etc.

Succession de Rachel R. Goldsmith.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,170.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—JEUDI, 17 mars 1887, à 10 heures et demie a. m., au local No 154 rue Carondelet, entre Girod et Lafayette, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 3 mars 1887 pour le compte de la succession de Rachel R. Goldsmith, décédée, à l'encan, il sera vendu tous les meubles de maison et effets mobiliers que contient la dite résidence conformément à un inventaire déposé au bureau du greffier de la cour ci dessus.
Conditions—Comptant avant livraison.
6mars—à date.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Meubles de maison, etc.

Succession de Theresa Starr.

No 20018—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet.—MARDI, le 15 mars 1887 à 11 heures A. M. à la résidence No 338 rue des Remparts encoignure Calliope, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 février 1887, savoir:
Un lot de meubles de maison, etc.
Conditions—Comptant.
4 mars—4,12,15.

Terrain de valeur rue Rousseau.

Succession de Daniel O. Regan.

No 17,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur — le SAMEDI 19 mars 1887 à midi, à la salle d'encan Arcade par ordre de l'Hon. N. H. Rightor, daté le 8 février 1887, il sera vendu.
Un terrain rue Rousseau dans l'ilet borné par les rues Jackson, Joséphine et Fulton mesurant 31 pieds de face à la rue Rousseau sur 110 pieds de profondeur.
Conditions—Comptant. Taxes dues en 1887 seront assumées par les acquéreurs.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Robert Dalton, notaire. Dix pour cent exigé à la vente.
12fév—12 26 mars 5 12 19

Propriété de valeur Près de l'Eglise St-Alphonse.

Emplacement pour affaire, à l'encoignure des rues Joséphine et Laurel.

Deux lots avec les améliorations sur la rue Laurel.

Interdiction d'Anthony Faecher.

No 19,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, encanteurs. — Bureaux No 5 rue Carondelet, SAMEDI, 12 mars 1887, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, près Gravier, il sera vendu à l'encan:
Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 4ème district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Constance et Laurel, désignés comme lots 24, 25 et 26 sur un plan par John Schreiber en date du 3 février 1836, lesdits lots mesurent comme suit. Le lot No 24 mesure 30 pieds 10 pouces et 2 1/2 lignes de face à la rue Laurel sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le lot No 25 mesure 29 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 116 pieds, le lot No 26 forme l'encoignure des rues Laurel et Joséphine et mesure 29 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur et face à la rue Joséphine de 100 pieds entre lignes parallèles, le tout mesure américaine.
L'intérêt du dit interdit étant un sixième indivis des propriétés ci dessus décrites, qui seront vendues en vertu d'un ordre de la cour, en date du 3 février 1887, et le reste des cinq sixièmes indivis sera vendu avec l'intérêt ci dessus de l'interdit en même temps et du consentement des parties à qui appartiennent les dites propriétés.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit représenté par des billets de l'acquéreur, … par lui à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de 8 0/0 par an à partir de la date des billets jusqu'au paiement final, les dits billets doivent être garantis par hypothèque spéciale et privilèges de vendeur sur la dite propriété … assurance et les honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente pardevant T. D. Tavlor notaire aux frais de l'acquéreur. 10 pour cent seront requis au moment de la vente.
6fév—6 19 26 mars 5 12

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

"MASTER'S SALE."

Cour de Circuit des Etats-Unis District Est de la Louisiane

VENTE IMPORTANTE

Propriétés de valeur dans le Deuxième et Troisième Districts de la ville de la Nlle-Orleans.

Appartenant à la succession de feue **Mme Myra Clark Gaines**

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.

Vingt ilets et parties d'ilets de valeur faisant partie des portions de terre bien connues Blanc et St John, subdivisées en 282 terrains … **Broad** et … **Bayou St-Jean** … **chemins de fer** …

A un long crédit. 6 pour cent d'intérêt seulement.

Conformément aux décrets rendus par l'Hon Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, le 16 juin 1885 dans l'affaire de Mme Myra E. Randolph veuve de feu Wm M. Randolph vs Mme Myra Clark Gaines, No 10,209 et de … dans lesdites affaires … la Chancellerie de la dite cour vendra … par l'entremise de W. I. Hodgson, encanteur le Samedi 26 mars 1887 à 12 A. M. à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez, dans le Premier District … de la Nouvelle Orléans … la propriété … Mme Myra Clark Gaines … Daniel Clark …

Propriétés dans le deuxième district

1° Neuf terrains dans l'ilet No 290 … par les rues Broad, Toulouse … Promenade Carondelet, désignés par les Nos 3 à 5, 7 à 9 et 11 à 14, … ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2° Tout l'ilet No 302 borné par les rues … Toulouse et St Pierre subdivisé en 24 terrains avec les bâtisses qui s'y trouvent.
3° Tout l'ilet No 403, borné par les rues Gayoso, Salcedo, Toulouse et St Pierre, subdivisé en 24 terrains.
4° Tout l'ilet No 417 borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et St Pierre, subdivisé en 20 terrains.
5° Tout l'ilet No 418 borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, subdivisé en 17 terrains.
6° Vingt deux des vingt cinq terrains de l'ilet No 427, bornés par les rues Lopez, Rendon, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés par les Nos 1 à 8, 11 à 15 et 17 à 25 tous inclusivement.
7° Tout l'ilet No 428, borné par les rues Lopez, Rendon, Toulouse et St Pierre, subdivisé en 26 terrains.
8° Deux terrains Nos 3 et 4, faisant face à la rue Ste Anne dans l'ilet No 430 bornés par les rues Ste Anne, Orléans, Lopez et Rendon.
9° Sept terrains dans l'ilet No 447 bornés par les rues Rendon, Toulouse, St Pierre et Avenue Hagan, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement.
10° Tout l'ilet No 448, borné par les rues Rendon, Toulouse, l'Avenue Hagan et la Promenade Carondelet, subdivisé en 26 terrains, et désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement.
11° Deux terrains Nos 25 et 26 dans l'ilet No 355, bornés par les rues Broad, White, St-Philippe et Dumaine et faisant face à la rue Broad.
12° Deux terrains Nos 1 et 2 dans l'ilet No 404, bornés par les rues Salcedo, Gayoso, St-Pierre et Orléans.
13° Neuf terrains Nos 10 à 18 inclusivement de l'ilet No 495, bornés par les rues Salcedo, Gayoso, Ste Anne et Orléans.
14° Trois terrains, Nos 5, 16 et 22 de l'ilet No 414, bornés par les rues Salcedo, Gayoso, Ste Anne et Dumaine.
15° Deux terrains Nos 19 et 20 de l'ilet No 379, borné par les rues Dupré ou Cinquième, White ou Sixième, St Jean et Washington

Dans le Troisième District.

16° Tout l'ilet irrégulier No 2326 borné par les rues Nouveau St Bernard, Annette, Richelieu, White et le Chemin Gentilly.
17° Tout l'ilet No 2287 borné par les rues Nouvelle Orléans, Richelieu ou White, Nouveau St-Bernard, Pleasure et le Chemin Gentilly, subdivisé en 19 terrains.
18° Dix huit terrains dans l'ilet No 1972, borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Benefit et Treasure.
19° Tout l'ilet fractionnel No 2472, borné par le Chemin Gentilly, les rues Seré et St-Antoine.
20° La moitié de l'ilet No 2515 borné par les rues Manuel, Union, Beauregard et Français.
Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins, mesure américaine
Toutes les propriétés ci dessus seront vendues par ilet ou subdivisées, d'après des plans qu'on peut voir à l'endroit de la vente.
Conditions—Comptant en passant les titres, ou un tiers comptant et la balance en paiements égaux à un et deux ans de la vente, à l'option des acquéreurs. Les billets à crédit porteront 6 pour cent d'intérêt courant et 3 pour cent d'intérêt éventuel, avec hypothèque spéciale et lien du vendeur et toutes les autres clauses de garantie usuelles. Les billets à crédit seront divisés en coupons, si les vendeurs le désirent. Un dépôt comptant de 10 pour cent sur toutes les ventes qui seront faites sur les lieux pour lier les ventes et les acquéreurs assumeront les taxes de 1887 en plus de leurs adjudications.
La propriété ci-dessus sera vendue libre de toutes hypothèques et de toutes taxes d'Etat de ville et de desséchement incluant celles de l'année 1886.
Les actes de vente seront exécutés par le Maître de Requêtes à la chancellerie pardevant A. S. Beck, notaire, au No. 60 rue Carondelet, aux frais des acquéreurs.
J. W. GURLEY, Maître de Requêtes spécial à la Chancellerie.
SINGLETON & BROWNE, H. P. OGDEN, Solliciteurs pour les plaignants.
6fév—6 13 20 27—mars 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Nathaniel Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,515—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent situé dans le Sixième District de cette ville et la paroisse Jefferson (anciennement ville de Jefferson), désigné par le numéro onze de l'ilet No 34, borné par les rues Valence, Camp, Cadiz et Chestnut, d'après un plan dressé par Louis Surgi le 6 février 1836 annexé à un acte passé pardevant Louis Ferrand, ex-notaire, le 6 janvier 1836, lequel terrain mesure trente pieds de face à la rue du Camp sur cent soixante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1mars—1 5 8 15 22 29 av2

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

25 magnifiques vaches laitières, toutes avec des veaux.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 17 mars 1887 il sera vendu, à 11 heures du matin, sans aucune réserve aux Casernes des Etats-Unis, entrée par l'encoignure des rues Delery et Royale, chez "Lange"—
25 belles vaches laitières, de choix, habituées à l'écurie et ayant toutes de jeunes veaux.
Conditions—Jusqu'à $50, comptant et au dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur 12 mars—

Maison en briques de valeur à deux étages et rez-de-chaussée sur la rue North Peters, autrefois rue de la Levée, entre les rues Espagne et Mandeville.

Succession de Charles Hickey.

No 20 008—Division A—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse SAMEDI 12 mars 1887 il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 7 février 1887 la propriété suivante, savoir
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues North Peters, ci-devant Levée, Espagne, Decatur ci-devant Victoire, et Mandeville, étant le plus près de la rue Espagne de deux propriétés acquises par Charles Hickey des héritiers de George Eustis, par acte passé par N. Soulé … devant notaire public, le 22 décembre 1859.
Lequel lot est désigné par le No 2 sur un croquis de plan annexé à un acte passé pardevant A. J. Lewis notaire le 5 février 1887, et mesurant 21 pieds 8 pouces de face sur la rue North Peters, ci devant le chemin public ou rue de la Levée sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ensemble une maison en briques à deux étages et rez de chaussée … un café et plusieurs chambres au-dessus … Loué $20 par mois. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en un billet de l'acheteur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement garanti par hypothèque spéciale sur la dite propriété 5 pour cent honoraires d'avocat. Les bâtisses devront être maintenues assurées et toutes les clauses d'usage. Les taxes de 1887 devront être assumées par l'acheteur en sus du prix d'achat.
Dix pour cent devront être payé au moment de l'adjudication sur le montant de la vente.
Acte de vente pardevant A. J. Lewis notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 fév—9 12 19 26—mars 5 12

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence en briques à deux corps de logis.

Nos 379 et 381 rue Bienville, entre Prieur et Johnson.

Mary Ann Reynolds vs. John Reynolds et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19 375

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 2 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins en vertu d'un ordre en partage rendu dans l'affaire ci dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 février 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir—
La résidence en briques à deux étages avec deux corps de logis Nos 379 et 381 rue Bienville, dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson. Le lot mesure 47 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 120 pieds. Le voisinage est bien amélioré et recherché par de bons locataires.
Conditions—Trois septièmes du prix de l'adjudication comptant et le reste des quatre septièmes du prix … et la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs divisés en coupons au gré des parties intéressées, … par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue … Les bâtisses sur la dite propriété devront être assurées jusqu'au paiement final des dits billets et la police d'assurance transférée aux porteurs des dits billets.
Les clauses usuelles de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès … être inclus dans l'acte de vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1887 et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero Jr, notaire.
1 mars—1,12 19 26—2 av.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 276 rue Gasquet.

Entre Tonti et Rocheblave.

Succession de Mary Daly, femme décédée de Michael Burke.

No 19,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 avril 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 février 1887, il sera vendu à l'encan la propriété … savoir—
Un cottage en bois à un étage, No 276 rue Gasquet … le lot No 9 et mesure 27 pieds 1 pouce … de face à la rue Gasquet sur 105 pieds … de profondeur …
Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera … les taxes … 1887 et déposera 10 pour cent … au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant G. Roden, Esq notaire public.
Mars 1er—12 19 26—avril 2

Résidence de choix pour famille.

Coin des rues Dryades et St-André et quatre grands terrains près du nouveau Bassin.

A. J. Ward fils et als vs leurs créanciers.

No 19,260—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—le SAMEDI, 26 mars 1887, à midi à la bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 février 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:
1° **La résidence en bois à deux étages** … Dryades et … St André et Joséphine.
Le terrain comprend 2 lots, désignés par les lettres A et B qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent ensemble 75 pieds 11 pouces et … lignes de face à la rue Dryades 53 pieds 4 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, 121 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et face à la rue St. André, et 141 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Joséphine et formant le coin des rues Dryades et St André.
La bâtisse est retirée des deux rues, a une galerie devant et derrière, de grands corridors, salon, bibliothèque, salle à manger, office, cuisine et chambre à coucher en bas et cinq chambres à coucher, cabinet de toilette en haut, grande citerne au fond et un appartement en briques, hangars, écurie, &c., et une belle cour pour jardin et pelouse.
On peut prendre possession de la propriété immédiatement.
2° **Quatre terrains de choix pour bâtir**, … dans le premier district de cette ville … par les rues **Dryades, Remparts, Julie et Delord**, désignés par les Nos 114, 115, 116 et 117, sont contigus … 125 pieds 7 pouces … de face à la rue Dryades 80 pieds 1 pouce et 4 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 131 pieds et 4 pouces sur le côté le plus rapproché de la rue Julie et 142 pieds 1 pouce et 4 lignes du côté le plus rapproché de la rue Delord. La contiguïté de cette propriété au Nouveau Bassin la rend avantageuse comme site pour un chantier de bois ou pour emmagasiner un matériel pour bâtisse ou chemin.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à un crédit d'un et deux ans du jour de la vente avec intérêt de 8 pour cent par an lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1887 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant MM. Woulfe & Bonen, notaires.
22 fév—22—mars 5 12 19 26

Le Eureka Rice Mill.

Nos 128 et 130 rue des Magasins,

Sera vendu à l'encan en lots pour la convenance des acheteurs.

J. S. Moore & Cie. vs leurs créanciers.

No 19 565—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—Le MERCREDI 16 mars 1887, à 11 heures du matin, au local, No 128 et 130 rue des Magasins, entre les rues Lafayette et Girod, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 18 janvier 1887 et un ordre subséquent du 2 mars 1887, il sera vendu à l'encan—
Le contenu du "Eureka Rice Mill" qui consiste en partie de machines, bouilloires, arbres de couche, poulies, courroies, élévateurs, … balances etc. le tout d'après un inventaire enregistré et en lots à la convenance des acquéreurs.
Conditions—Comptant avant livraison.
4 mars—6 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Carré d'ilet de de terre dans le Sixième District.

Succession de George W. Wintz.

No 638—Vingt sixième District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 mars 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un décret de l'Honorable Emile Rost, juge de la 2ème Cour Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 5 février 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, savoir:
Un carré d'ilet dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Berlier, Colisée, Valmont et Léontine, désigné comme le carré No 308, renfermant 17 terrains et mesurant 201 pieds 10 pouces de façade sur chacune des rues Léontine et Valmont sur 273 pieds sur chacune des autres deux rues Plaquemine et Parrier.
Conditions—L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix de l'adjudication au moment de la vente. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Joseph H. Spearing, notaire.
9 fév—9 19 26—mars 5 12

L'Abeille de la …
NOUVELLE …
SAMEDI, 12 …

VAPE…

COMPAGNIE …

LA GASCOGNE …
LA CHAMPAGNE …
LA BOURGOGNE …

Ligne régulière …

NEW CA…

CHEMINS …

LOUISVILLE, N…

TEXAS …

Cescent …

FEUI…

L'ÉCA…